

Les membres du Staff Technique

Président de la Section
RABEMANANJARA Faly

034 59 530 73



Collaborateur
TOKIJAGNA-ZO Yvon
034 49 200 68



Collaborateur
RATOLONJANAHARIMANANA Alexandre
034 14 202 50

A.S.I.E.F

ASSOCIATION SPORTIVE INTERNATIONALE
MUSIQUE - DANSE - CULTURE - ESPRIT - AMITIÉ





SECTION BASKETBALL

I. LES PARTICIPANTS

Chacun doit :

- Avoir un IM (décision d'engagement ou arrêté de nomination)
- Etre ELD ou EFA (Semi-privé, possédant la carte CNaPS);
- Etre licencié à l'ASIEF ;
- Munir d'une Carte d'Identité Nationale au moment de la compétition.

II. DISPOSITIONS GENERALES :

- ❖ Aucun athlète n'est autorisé à changer ni d'entité, ni de catégorie dans une saison sportive à l'exception des joueuses en catégorie Dame.
- ❖ Un athlète peut jouer dans un autre ministère si son département ne participe pas.
- ❖ Un athlète ne peut participer, à la compétition organisée par l'ASIEF, que deux ans après la date d'expiration de sa licence (**U18, U19, U20 et Séniors**).
- ❖ Les athlètes titulaires d'une licence fédérale Vétéran est autorisé à participer à toutes compétitions de basket-ball.
- ❖ Le maillot doit être uniforme pour chaque entité à partir de la compétition régionale.
- ❖ Chaque athlète doit munir d'une licence sportive ASIEF dans toutes les compétitions.
- ❖ A chaque réunion, deux représentants par ministère (munis d'un badge) ont le droit de parole et de voter.
- ❖ Personne n'a aucun droit de frapper ni athlète, ni dirigeant ni membre de staff technique de l'ASIEF, sous peine de quatre ans de suspension.
- ❖ Un ministère qui a commis une fraude ou usage de faux devrait être banni de la compétition.

III. FORMULE

Compétition en poules pour chaque compétition : en fonction du nombre de participant, il sera mis en place un système de poule. (Cf. Annexe RG).



IV. DECOMPTE DE POINTS

Résultat	Points
Victoire	3 points
Défaite	1 point
Forfait	0 point (20-0)

V. LES CATEGORIES

- DAME: tout âge confondu Victoire défaite forfait
- SENIOR: 18 à 37ans
- VETERAN: 38ans et plus
- MIXTE: 1S+2V+2D

Remarque :

- Pour la catégorie jeune et catégorie Vétéran, chaque équipe doit inclure au moins une joueuse, qui pourra encore jouer dans la catégorie dame, sur terrain pendant toutes compétitions.
- Tout athlète Vétéran, qui s'inscrit dans la catégorie jeune, n'est pas autorisé à jouer dans la catégorie vétéran.

VI. MAILLOT

Chaque équipe doit avoir deux maillots numérotés de différentes couleurs (Claire/sombre). Tous les membres d'une équipe sur le terrain doivent être uniformes.

VII. DUREE DE MATCH

La durée de Match se présente comme les suivants :

PHASE	QUART TEMPS	SYSTEME DE JEU
Eliminatoire	10min	Chrono non arrêté
¼ Final	10min	
½ Final	10min	
Final	10min	



VIII. ORGANISATION DE COMPETITIONS

Avant match

- Le terrain et ses équipements annexes sont la responsabilité de la section volleyball.
- Chacune des équipes doit apporter un ballon de match pour que l'arbitre choisisse le bon à jouer après l'échauffement.
- Les joueurs inscrits sur la "feuille de match" seront au nombre de quinze (15).
- L'abattement prend fin quinze (15) minutes après le début de la partie. Après, si l'un des deux équipes n'est pas arrivé ou n'atteint pas l'effectif requis sur terrain, on doit procéder à la prise de décision et l'équipe en question sera perdue par FORFAIT et l'équipe adverse gagne 3/0 contre.

Pendant le match

- Seul le capitaine en jeu peut discuter à l'arbitre s'il y a une contestation de l'équipe.
- Tous joueurs inscrits sur la « feuille de match » peuvent être sanctionnés s'ils ne respectent pas les règles disciplinaires, les règles du jeu et se comportent de manière inobservée.
- Il est de la responsabilité du coach inscrit sur la « feuille de match » ce qui suit :
- Remplir la "feuille de match" avant le match ;
- Demander un temps mort pendant le match ;
- Il fait des remplacements quand il pense que c'est approprié et donne un signal à ses joueurs.
- Le nom du "coach" doit être inscrit sur le "Bordereau" et il doit munir d'un "Badge" pendant le match.

REPORT DE MATCH

Il n'y a pas de modification du calendrier de match officiel que pour des raisons particulières (événements National ou ce qui concerne l'ASIEF). Si l'équipe n'est pas en mesure de respecter le calendrier, elle s'arrangera avec son adversaire et ce sont eux qui organisent leur jour de match. Il est à noter que cette date doit être différente à celle qui a été publiée dans le calendrier. D'ailleurs, cette équipe paiera toutes les dépenses y afférentes ainsi que la location du terrain.

La feuille de match doit être remise à temps aux officiels techniques.

IX. RECOMPENSES :

- ❖ Équipe 1ère : Médaille d'Or + Trophée GM
- ❖ Équipe 2ème : Médaille d'Argent + Trophée
- ❖ Équipe 3ème : Médaille de Bronze



X. SANCTION

- ❖ Une équipe qui inscrit un licencié ou non fonctionnaire sera disqualifiée.
- ❖ Une équipe absentes, lors d'un match, doivent payer une pénalité de 20 000ar avant de poursuivre la compétition.
- ❖ Une équipe, absentes ou forfait deux fois successive n'a pas le droit de poursuivre la compétition.
- ❖ Toutes réclamations valent 10 000ar.
- ❖ Tous joueurs qui se battent entre eux ou contre l'arbitre seront disqualifiés.
- ❖ Tout joueur qui se battent sur terrain, sanctionné par une «faute disqualification», doit payer une pénalité de 20 000ar avant de poursuivre la compétition.

NB: Une équipe ou un joueur récidiviste sera exclu de la compétition.

XI. REGLEMENT TECHNIQUE

Les compétitions de Basketball sont régies par les règlements soumis par FIBA.

SECTION BASKETBALL

RABEMANANJARA
Fenomanana 034 27 306 55

**LE DIRECTEUR
TECHNIQUE NATIONAL**

RAMANANTSOA Narinja
Tel: 034 87 711 81/033 62 103 95

A.S.I.E.F

ASSOCIATION SPORTIVE INTERNATIONALE

ASSOCIATION SPORTIVE INTERNATIONALE

